

COMMISSION DES FINANCES

Séance du Lundi 15 janvier 1923

La Séance est ouverte à 15 heures sous la Présidence de M. MILLIES LACROIX, Président.

PRESENTS : MM. MILLIES LACROIX. A.BERARD. DE SELVES.
JENOUVRIER. BIENVENU MARTIN. L.HUBERT.
DAUSSET. MILAN. SERRE. PAUL DOUMER. DEBIER-
RE. LEBRUN. LE COLONEL STUHL. PASQUET.
REYNALD. BLAIGNAN.

EXCUSE : M. HENRY BERENGER.

DECES DE M. RIBOT - ALLOCUTION DE
M. LE PRESIDENT - DECISION DE LEVER LA
SEANCE EN SIGNEDE DEUIL - MISSION DON-
NEE AU BUREAU DE REPRESENTER LA COMMIS-
SION AUX OBSEQUES DE M. RIBOT .

M. LE PRESIDENT.- Il y a trois jours, je recevais de
M. Ribot la lettre suivante :

"Paris le 12 janvier 1923

"Mon cher Président et ami,

"J'ai dû demander un congé au Sénat et je suis obligé,
" à mon très vif regret, de m'excuser auprès du Président
" de la Commission des finances de ne pouvoir, pendant 15
" jours au moins, assister aux séances de cette commission.

" Après consultation, les médecins qui me soignent

" m,ont prescrit un repos absolu. J'étais littéralement
" à bout de forces. Je n'avais pour ainsi dire pu fermer
" l'oeil la nuit depuis cinq ou six jours et je perdais cha-
" que jour de mon poids. Si je n'allais pas mieux, après
" ce repos complet, on verrait ce qu'il y a lieu de faire.

"Dites, je vous prie, à mes collègues que je suis
" désolé de manquer à leurs travaux.

A vous qui m'avez toujours montré de l'amitié, j'en-
" voie tous mes meilleurs souvenirs et l'assurance de mes
" sentiments affectueux.

A. RIBOT."

A cette lettre je répondis immédiatement en expri-
mant à M. Ribot nos vœux de rétablissement. Hier l'après-
midi j'apprenais qu'il était mort la veille au soir.

Je serai certainement l'interprète de tous mes collè-
gues en disant les regrets profonds que nous cause la perte
d'un homme qui était la lumière de la Commission des finan-
ces et dont la collaboration va lui faire gravement défaut.
Je vous propose de manifester notre douleur en levant no-
tre séance en signe de deuil. (Adhésion).

J'ai l'intention de porter aujourd'hui même à Madame
Ribot l'expression de nos condoléances émues (Approbation)

M. PAUL DOUMER.- La famille de M. Ribot sera heureu-
se que tous ceux des membres de la Commission des finan-
ces qui le pourront assistent aux obsèques jeudi à Saint-
Omer:

M. DAUSSET propose de désigner une délégation char-

gée de représenter la Commission aux obsèques de M. Ribot.

Cette proposition est adoptée.

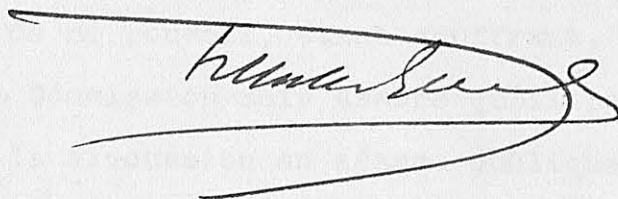
La Commission charge son bureau de la représenter aux obsèques de M. Ribot.

FIXATION DE LA PROCHAINE SEANCE -

La Commission fixe sa prochaine séance à demain mardi 16 janvier à 16 heures.

La séance est levée à 15 heures 10 minutes.

Le Président
de la Commission des Finances :



+++++